



## **Le Conseil de Paris approuve l'accord de nommage entre le POPB et AccorHotels**

**Le Conseil de Paris vient d'approuver un partenariat de nommage entre la société d'exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy (SAE POPB) et AccorHotels, d'une durée de dix ans. Cette démarche innovante et inédite pour un équipement public parisien renforce l'envergure mondiale de l'aréna et permet à la Ville des économies substantielles, qu'elle réinvestira dans les services aux citoyens.**

La SAE POPB, société d'économie mixte de la Ville de Paris, a engagé des travaux considérables pour transformer le Palais omnisports de Paris Bercy (POPB), propriété de la Ville de Paris, en une aréna d'envergure mondiale. Ils s'achèveront dans quelques jours, avec une augmentation notable du nombre de places dans la salle principale, l'ouverture de nouveaux espaces de vie et de loisirs et une offre renforcée de services pour les visiteurs. Anne Hidalgo inaugurera les lieux le mercredi 14 octobre, lors d'une grande journée d'animations et de festivités ouvertes à toutes et tous.

En parallèle, l'Exécutif parisien a souhaité conforter le modèle économique de l'aréna, en recourant à un dispositif de financement innovant et inédit pour un équipement public de la capitale : le nommage, aussi appelé « naming ». Après plusieurs mois de réflexion, de travail et de négociations exigeantes conduites par l'équipe de la SAE POPB, le Conseil de Paris a approuvé lundi un partenariat de dix ans avec le groupe AccorHotels.

Il prévoit le sponsoring de l'aréna par AccorHotels, à hauteur de 4,15M€ HT par an, dont 3,25M€ au titre du naming stricto sensu et 900 000€ devant être affectés à l'accomplissement de prestations diverses au bénéfice du titulaire : mise à disposition d'espaces dont deux loges de la grande salle, prestations d'achat de contenus, de promotion et de restauration. Ce montant, qui dépassera les 40M€ sur la durée totale du contrat, est d'une importance sans équivalent en France.

« Nous saluons cette décision du Conseil de Paris, qui va permettre de renforcer l'attractivité de l'aréna et qui valorisera sa programmation de grande qualité à travers le monde. Cet effort financier consenti par le groupe français AccorHotels, en échange de la visibilité accordée à sa marque, est autant d'argent public que la Ville économisera et qu'elle pourra réinvestir dans des politiques publiques, au service direct des citoyens », se réjouit Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports et du tourisme. L'accord de nommage ne modifie pas la délégation de service public en cours, qui garantit notamment 35 jours par an dédiés à l'accueil d'activités sportives. L'aréna restera par ailleurs propriété de la Ville de Paris.

Sébastien Bazin, Président-directeur général d'AccorHotels, et Julien Collette, directeur général de la SAE POPB, signeront officiellement ce partenariat le jeudi 8 octobre, en présence de l'Exécutif parisien. Ils détailleront à cette occasion les modalités du nommage et dévoileront les visuels de la future « AccorHotels Arena ».

**Contact presse :** Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)